MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 36 (1936), p. 117-123

Jeanne Vandier d'Abbadie

À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

A PROPOS
D'UNE CHAUVE-SOURIS SUR UN OSTRACON
DU MUSÉE DU CAIRE

(avec une planche)

PAR

J. VANDIER D'ABBADIE.

Les fouilles françaises de Deir el-Médineh ont mis au jour un grand nombre d'ostraca figurés, dont les plus beaux sont maintenant exposés au Musée du Caire. Parmi ces petits dessins il en est un qui, par la rareté du sujet représenté, m'a semblé particulièrement intéressant et digne d'être signalé [1].

C'est un morceau de calcaire gris, mesurant o m. o8 de haut et o m. 15 de large, sur lequel est dessinée une chauve-souris aux ailes étendues, la tête vue de profil et tournée vers la droite. Le dessin, au trait gris noir, est indiqué d'une façon légère et sommaire, mais avec franchise, par une main sûre et habile. On est frappé de la manière vivante dont cet animal est exprimé, en quelques traits où chaque détail est à sa place. Soit par hasard, soit par un goût heureux, l'artiste a choisi pour ce croquis un morceau de calcaire gris dont la couleur, qui évoque celle de la chauve-souris, ajoute encore à l'animation de cette figure (planche, 1) [2].

Les représentations égyptiennes de la chauve-souris sont si rares que dans toutes les périodes de l'art, depuis les premières dynasties jusqu'à l'époque

[1] Le Dr Keimer se propose d'étudier la chauve-souris au point de vue zoologique, ainsi que dans les textes médicaux et magiques coptes et arabes. Son article, qui paraîtra dans un prochain fascicule du *Bulletin de l'I. F. A. O.*, complètera donc celui-ci.

Je tiens à dire ma reconnaissance au Dr Keimer, qui a bien voulu relire mon article et qui m'a beaucoup aidée en me communiquant un grand nombre de renseignements et de références. Je l'en remercie bien vivement.

[2] Cet ostracon figure dans mon *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh*, fascicule 1, pl. XXXII, n° 2232. Ce volume actuellement sous presse doit paraître prochainement.

BIFAO 36 (1936), p. 117-123 Jeanne Vandier d'Abbadie
À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

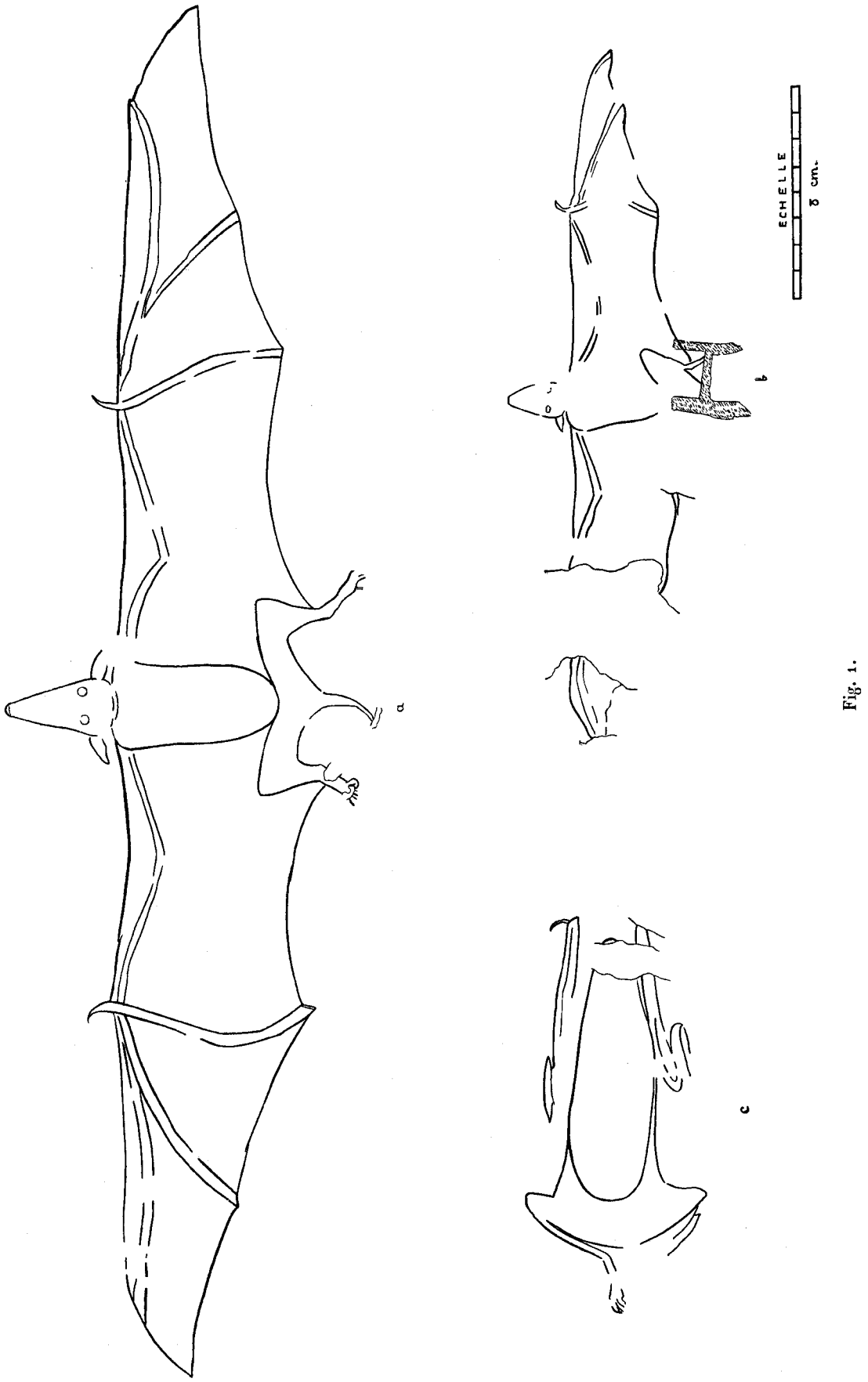


Fig. 1.

BIFAO 36 (1936), p. 117-123 Jeanne Vandier d'Abbadie
À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ptolémaïque, il n'est possible d'en citer que deux ou trois exemples en plus de cet ostracon.

Les plus connues, on pourrait presque dire les seules connues jusqu'à maintenant, sont les trois chauves-souris de la tombe de Baket (n° 15), à Beni-Hasan[1], que j'ai eu l'occasion de copier sur place l'hiver dernier (fig. 1). Elles sont représentées parmi de nombreux oiseaux de toutes espèces, au-dessus d'une joute de bateliers. Deux d'entre elles ont les ailes étendues; la tête est maladroitement indiquée, comme vue à plat et d'en dessus; elles sont, en somme, posées comme si elles étaient clouées sur le mur (fig. 1, *a* et *b*). La plus grande de ces deux figures, qui est très bien conservée, mesure 0 m. 51 d'envergure, tandis que la plus petite n'a que 0 m. 265. Cette dernière est moins lisible, des lacunes dans l'enduit de la paroi et une lettre de couleur rouge d'une inscription copte l'ont rendue très fragmentaire. Entre ces deux chauves-souris se trouve une figure assez abîmée, mais dont les restes permettent de reconnaître une chauve-souris aux ailes repliées. La membrane qui relie les deux jambes, les plis des ailes fermées le long du corps, et le pouce en forme d'ergot qui saille à la pliure de l'aile, sont autant de signes qui permettent d'identifier cet animal (fig. 1, *c*). D'ailleurs la figure donnée par Anderson[2], et dont j'ai fait un croquis (fig. 2), explique parfaitement celle de Beni-Hasan, dont la pose est à peu près semblable. Cette dernière mesure 0 m. 15 de l'ergot jusqu'à l'extrémité des membres inférieurs. Ces trois représentations sont peintes d'un ton jaune assez soutenu et dessinées à l'ocre rouge.

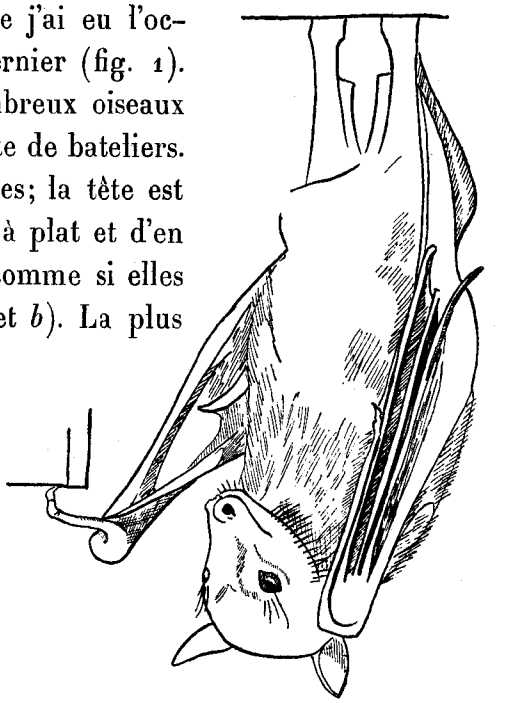


Fig. 2.

[1] Newberry, *Beni-Hasan,* II, pl. IV. Elles sont également reproduites par Rosellini, *Monumenti Civili,* pl. XIV, n°s 4, 5, 6; Champollion, *Monuments,* IV, pl. CCCLXX, fig. 2, et pl. CCCLXIII [*bis*]; Wilkinson, *Manners and customs*....., II, 1878, p. 113.

[2] Anderson, *Zoology of Egypt,* Part II, Mammalia, pl. XV.

BIFAO 36 (1936), p. 117-123 Jeanne Vandier d'Abbadie
À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le second exemple que je connais et qui doit être à peu près contemporain de l'ostracon du Caire, c'est-à-dire de la XIX[e] dynastie, est une toute petite amulette en terre émaillée, d'un bleu vert assez foncé [1]. Elle mesure à peine 1 centimètre de hauteur. Le corps, de forme ovale, est si stylisé qu'on hésiterait à reconnaître cet animal, si la petite tête surmontée de deux grandes oreilles de forme arrondie ne ressemblait à celle d'une chauve-souris et si les petites lignes incisées sur le corps ne dessinaient à peu près les bras repliés fermant les ailes (planche, 2 et fig. 3).



Fig. 3.

Un autre exemple plus probant est un petit bronze d'époque ptolémaïque, niellé d'or, qui mesure 0 m. 14 de hauteur [2]. Il représente une chauve-souris debout, les ailes repliées. La tête, petite et bien dégagée, est surmontée de deux grandes oreilles de forme arrondie. Sur ses ailes on remarque de petites incisions verticales. Le bas du corps est extrêmement lourd et d'une facture assez maladroite (planche, 3). Le D[r] Keimer me fait remarquer que la pose de cet animal est assez étrange : en effet, la chauve-souris ne peut absolument pas se tenir debout sur ses pattes inférieures. L'artiste, en la représentant ainsi, a été inspiré ou influencé par les statuettes de chats, en bronze, qui sont de la même époque et dont presque tous les musées possèdent des exemplaires. Il a même figuré les oreilles de l'animal percées, comme le sont presque toujours celles de ces statues de chats. On passait dans ces trous de petites boucles d'oreilles en or. Le Musée du Louvre possède au moins deux de ces statuettes dont les oreilles sont encore ornées de boucles d'oreilles de ce genre [3].

Ce sont, à ma connaissance, les quatre seules représentations de chauves-souris que l'on puisse citer depuis la trouvaille de Deir el-Médineh; cependant je dois signaler une plaque en schiste vert, d'époque prédynastique, conservée au British Museum, et que Budge identifie avec une chauve-souris [4]. Cette plaque est extrêmement stylisée et ressemble presque en tout point à

[1] Je remercie le D[r] Schott, qui a bien voulu me communiquer cette amulette qu'il avait achetée à Louxor.

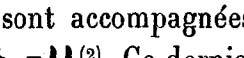
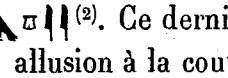
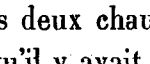
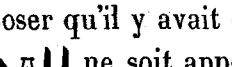
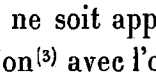
[2] Fechheimer, *Die kleine Plastik*, pl. 124 et *Catalogue Mac Gregor collection*, pl. XXXIII.

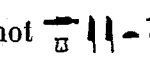
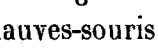
[3] M. Boreux (*Antiquités égyptiennes, Guide-Catalogue du Musée du Louvre*, II, p. 395) cite un de ces deux exemples.

[4] Budge, *From fetish to God in ancient Egypt*, 1934, p. 86.

BIFAO 36 (1936), p. 117-123 Jeanne Vandier d'Abbadie
À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'autres objets de même époque, publiés par Petrie et classés par lui comme représentations d'oiseaux[1]. On peut évidemment interpréter la partie centrale, qui est percée d'un trou, comme une tête surmontée de deux oreilles, et les aspérités des deux extrémités comme les pouces qui saillent à la partie supérieure de la main; néanmoins il est bien difficile, étant donné la silhouette vraiment synthétisée de cette plaque, d'affirmer qu'elle figure réellement une chauve-souris (planche, 4).

Si les représentations de la chauve-souris sont rares, il est encore plus rare de trouver cet animal mentionné dans les textes hiéroglyphiques. Cependant son nom est connu grâce aux représentations de la tombe de Beni-Hasan, qui sont accompagnées, l'une du mot :  et l'autre du mot : [2]. Ce dernier mot, suggère Anderson, signifierait « caché », faisant ainsi allusion à la coutume de cet animal qui vit dans les cavernes et ne sort que la nuit. Il viendrait du verbe , , « se cacher ». De toutes façons, ces deux chauves-souris paraissant être de la même espèce, il faut supposer qu'il y avait deux mots pour désigner le même animal, à moins que  ne soit apposé ici que comme épithète. Le mot *šḫmw* est cité par Champollion[3] avec l'orthographe erronée , erreur qui fut reproduite par Brugsch[4], Budge[5] et Hartmann[6].

C'est peut-être aussi par erreur que l'on trouve au glossaire du papyrus Ebers le mot [7] avec la traduction « vespertilio », car le texte ajoute que ce mot désigne aussi un oiseau figuré à Beni-Hasan dans la même tombe que les chauves-souris et appelé [8]. Il semble donc que le mot *dgj·t*, malgré la différence de déterminatif, désigne plutôt l'oiseau que la chauve-souris. Cependant celle-ci étant indiquée comme remède dans certains papyrus médicaux coptes, il se peut qu'elle ait été déjà employée en médecine à

(1) Petrie, *Prehistoric Egypt*, pl. XLIV, 32 D et 30 D.

(2) Montet, *B. I. F. A. O.*, IX, 1911, p. 29.

(3) Champollion, *Notices descriptives*, II, p. 366, n°s 16, 17.

(4) Brugsch, *Wört.*, p. 359.

(5) Budge, *Egyptian Dict.*, 717 *b*.

(6) Hartmann, *Ä. Z.*, 1864, p. 9.

(7) Papyrus médical Ebers. Ce mot se trouve deux fois dans ce texte (63,13 et 63.18) écrit et une troisième fois (105, 3) où il n'y a que , la fin du mot étant en lacune.

(8) Cette orthographe est donnée d'après Rosellini, *Mon. Civ.*, X, 6, qui reproduit cet oiseau. Newberry, *Beni-Hasan*, II, pl. IV et Montet, *B. I. F. A. O.*, IX, 1911, p. 7, donnent .

BIFAO 36 (1936), p. 117-123 Jeanne Vandier d'Abbadie
À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'époque pharaonique et que ce soit elle dont il est question dans les trois passages du papyrus Ebers, bien que l'absence de la deuxième radicale de son nom, la présence du ⌒ et d'un déterminatif, rendent douteuse l'identité des deux mots.

En dehors de ce texte, il n'y a sans doute aucun autre texte hiéroglyphique où se trouvent les mots *dꜣgj* et *šꜣḫmw*.

Le mot copte désignant la chauve-souris est ϭⲉⲛϭⲉⲗⲟ, et en bohaïrique ϫⲉⲗϫⲟⲩ[1]. On le trouve dans plusieurs papyrus médicaux ainsi que dans les traductions coptes de l'Ancien Testament[2]. Mais je ne veux pas m'étendre davantage sur cette question ni sur l'étude zoologique de la chauve-souris, qui doivent être traitées complètement par le Dr Keimer.

Il est très étrange que les chauves-souris, qui vivent en si grand nombre en Égypte dans les tombes et les ruines des temples, aient été si rarement mentionnées dans les textes et si rarement représentées par les artistes égyptiens. Il est vrai que si les peintres et les sculpteurs décoraient les parois des caveaux funéraires de scènes, où les animaux tenaient une grande place, c'est que ceux-ci étaient représentés comme offrandes utiles à la nourriture du mort dans l'au delà, ou pour rappeler les biens qu'ils possédaient sur cette terre.

Les artistes représentaient aussi les animaux qui étaient considérés comme des dieux; or il ne semble pas que la chauve-souris ait été un animal sacré. Budge[3], cependant, la cite dans la liste des animaux sacrés de l'Égypte ancienne; mais il s'appuie pour cette affirmation sur l'unique exemple de la plaque protohistorique du British Museum. D'autre part Fechheimer range également la statuette ptolémaïque parmi les figures d'animaux sacrés. Il est évident que l'existence de ces deux figures et de l'amulette en terre émaillée peut permettre cette hypothèse, bien que le petit nombre de ces exemples et l'absence de texte confirmant le caractère sacré de cet animal la rendent également douteuse. Il est possible que les Égyptiens aient eu au sujet de la chauve-souris une superstition dans le genre de celle de ces mages dont parle Pline[4] et qui croyaient qu'une chauve-souris promenée trois fois autour

[1] Budge, *Egypt. Dict.*, 717 *b*, 885.

[2] Oscar von Lemm, *Kleine Koptische Studien*, XIX, p. 115.

[3] *Op. cit.*, p. 86.

[4] Pline, *Histoire naturelle*, L. XXIX, 26.2, trad. Littré, 1865.

BIFAO 36 (1936), p. 117-123 Jeanne Vandier d'Abbadie
À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'une maison ou d'une bergerie et clouée la tête en bas au-dessus de la porte, devenait une amulette et protégeait la maison. Cette même superstition semble exister encore de nos jours, puisque dans certaines campagnes on fait quelquefois subir, pour les mêmes raisons sans doute, le même traitement aux chauves-souris. Néanmoins, on serait plus tenté de croire que c'est volontairement que les artistes égyptiens ont si rarement représenté la chauve-souris et que, loin d'être considérée comme un animal sacré, elle était un objet de répulsion.

M. W. R. Dawson, dans une très intéressante étude[1], rappelle que les anciens Hébreux rangeaient les chauves-souris parmi les animaux impurs[2]. En un autre endroit de la Bible, elles sont appelées « les habitants des ruines et des places désolées »[3]. Enfin ils comparaient le regard des païens et des hérétiques à celui des chauves-souris et des hiboux. Tout ceci prouve bien que cet animal était considéré, à cette époque et par ce peuple, comme une chose horrible et néfaste. Il n'y aurait donc rien d'étonnant que les Égyptiens, comme les Hébreux, eussent considéré les chauves-souris comme des animaux néfastes et que ce fût la raison pour laquelle ils se sont abstenus de les représenter plus souvent.

J. Vandier d'Abbadie.

Le Caire, juin 1936.

[1] Warren R. Dawson, *The Bridle of Pegasus*. — [2] *Lévitique*, XI, 19; *Deutéronome*, XIV, 18. — [3] *Isaïe*, II, 20.

BIFAO 36 (1936), p. 117-123 Jeanne Vandier d'Abbadie
À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



3



2



4



1

BIFAO 36 (1936), p. 1-4 *À propos d'une chauve-souris*
BIFAO en ligne
À propos d'une chauve-souris sur un ostracon du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net